

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 16 (1871)  
**Heft:** (23): Revue des armes spéciales : supplément mensuel de la Revue Militaire Suisse

## Titelseiten

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 11.12.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# REVUE DES ARMES SPÉCIALES

Supplément mensuel de la REVUE MILITAIRE SUISSE, n° 23 (1871).

---

## L'ARTILLERIE FRANÇAISE AVANT ET DEPUIS LA GUERRE.

Un honorable général de l'artillerie française, le général Susane, a publié sur ce sujet une fort intéressante brochure. Écrite à Paris, en janvier 1871, pendant les derniers jours du siège, elle était destinée à réfuter quelques erreurs répandues un peu à la légère et au préjudice du corps et du comité de l'artillerie. Nous en détachons les extraits ci-dessous, qui contiennent des renseignements et des aperçus bons à enregistrer :

« Les idées du maréchal Niel sur le recrutement de l'armée et sur l'institution de la garde mobile ayant échoué contre les théories humanitaires et économiques des amis de la paix, par l'égoïsme de la masse des représentants du pays uniquement préoccupés de leur popularité et de leur situation électorale, et par l'inepte complicité du public qui a souffert que les jeunes gardes mobiles déshonorassent leur uniforme par des accessoires ridicules et par la tenue la plus débraillée, nous sommes entrés en campagne avec 240,000 combattants, chiffre net d'un effectif général de sept classes de 100,000 hommes, réduites par les exemptions légales et le service de la flotte à 530,000 hommes; par les non-valeurs organiques, états-majors des places et des établissements, gendarmes, cavaliers de remonte, vétérans, soldats d'administration, compagnies de discipline, à 450,000; par les garnisons d'Afrique et d'Italie, à moins de 400,000; enfin par les dépôts nécessaires des régiments et par le déchet produit en sept ans sur l'ensemble des inscrits au chiffre de 270,000, dont 30,000 au moins étaient encore en route au moment de nos premiers et irréparables revers à Reichshoffen et Forbach. Et ces 240,000 hommes étaient disséminés depuis Lyon jusqu'à Thionville ! La garde impériale, les 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> corps occupaient le long département de la Moselle, de Longwy à Bitche; le 1<sup>er</sup> corps était à Strasbourg; le 7<sup>e</sup> avait deux divisions dans le Haut-Rhin et la 3<sup>e</sup> à Lyon; le 6<sup>e</sup> corps tout entier était à cinquante lieues en arrière, au camp de Châlons.

Pour obtenir ces 240,000 hommes en quinze jours, temps que l'on se plaisait à croire nécessaire aux Prussiens pour être prêts eux-mêmes, il avait fallu appeler 96 de nos régiments d'infanterie sur 115, 20 bataillons de chasseurs sur 21, 55 régiments de cavalerie sur 63, et toutes les batteries montées et à cheval, de l'artillerie, moins sept restées en Afrique et à Civita-Vecchia, 157 batteries sur 164.

Ces 157 batteries, avec les 942 bouches à feu qu'elles servaient, formaient une imposante artillerie pour une armée de 240,000 hommes et même de 270,000. C'était sensiblement la proportion de quatre bouches à feu par mille hommes, proportion égale à celle usitée en Prusse, et supérieure à la proportion admise par les petits États alliés.